



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX DIRIGEANTS DE LA CONFÉDÉRATION
FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS**

Lundi, 20 mai 1991

Monsieur le Président, chers amis,

Pèlerins à Rome à l'occasion du centenaire de l'encyclique «[Rerum Novarum](#)», je suis heureux d'accueillir en vous les actifs continuateurs des premiers syndicats chrétiens de votre pays, contemporains du Pape [Léon XIII](#). En 1987, je m'étais volontiers associé par un message au centenaire que vous célébriez à Versailles. Aujourd'hui, je vous remercie de venir auprès du successeur de Pierre témoigner de la vitalité de la Confédération française des Travailleurs chrétiens, au moment même où les chrétiens sont particulièrement attentifs au Magistère en matière de doctrine sociale dont l'époque moderne a commencé il y a un siècle.

J'ai eu l'occasion de souligner, dans ma récente encyclique, non seulement le fait que la réflexion de [Léon XIII](#) a tenu compte des études et des réalisations des divers mouvements sociaux chrétiens de son temps, parmi lesquels se rangent vos précurseurs^[1], mais aussi l'influence décisive qu'a exercé par la suite le Mouvement ouvrier pour avancer vers la réalisation des réformes préconisées par le Pape. D'ailleurs, comment ne pas rappeler aujourd'hui que votre syndicat, à sa fondation, s'est référé explicitement à «[Rerum Novarum](#)» dans ses statuts?

Mais le centenaire que nous célébrons n'aurait que peu d'intérêt si nous nous contentions de tourner nos regards vers le passé. Un tel jubilé est une occasion de faire le point et de trouver un dynamisme nouveau, dans le cadre d'une tradition vivante, d'un enseignement qui s'enrichit et cherche à répondre aux «choses nouvelles», pour une action qui doit faire face aux problèmes de l'heure. Je n'en ferai pas l'analyse dans les limites de notre brève rencontre; je désire simplement vous encourager à poursuivre votre participation au dialogue social par la mise en œuvre de la doctrine qui est un bien commun aux chrétiens et qui est proposée à tous les hommes de bonne

volonté. Je pense, à titre d'exemple important, au sens réel d'une lutte pour préserver et développer l'emploi: il y va de la dignité de millions d'hommes et de femmes qui doivent vivre décemment en famille tout en épanouissant leurs capacités personnelles et qui doivent donc pouvoir accéder à une formation adaptée. Dans les divers secteurs du monde du travail, l'inspiration chrétienne invite aussi à placer toujours au premier plan le souci de la solidarité, d'une solidarité qui ne s'arrête pas à un groupe déterminé, et qui, de proche en proche, concerne toute l'humanité, osons le dire en un temps où l'on ne peut encore parler d'un seul monde, mais de plusieurs «mondes» placés dans un ordre numérique! Les distances qui les séparent entachent la solidarité, qui devrait être une, et elles se traduisent par les drames humains que vous connaissez.

Chers amis, au lendemain de la fête de Pentecôte, je ne puis que vous souhaiter de mener votre action avec la vigueur brûlante de l'Esprit, dans l'amour qu'il met dans nos cœurs d'abord pour les plus démunis, dans la vérité qu'il nous permet de connaître, dans la recherche d'un progrès vers l'unité entre les membres divers de la société. Souvenez-vous du prix qu'a votre travail aux yeux de Dieu, véritable offrande, présentée au Père avec le Christ, d'un monde où les laïcs «s'appliquent de toutes leurs forces à obtenir que les biens créés... soient mieux distribués entre les hommes et qu'ils acheminent selon leur nature à un progrès universel dans la liberté humaine et chrétienne»^[2].

Que Dieu vous bénisse, ainsi que vos proches et vos amis!

[1] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Centesimus Annus*, 4.

[2] *Lumen Gentium*, 36.